



Décembre 2012

Numéro 31

Magazine d'information et de liaison édité par :

L'Association Protectrice du Saumon Loire Allier

Fondée en 1946 - Agréée au titre de l'environnement en 1999

Directeur de Publication Jean-Paul CUBIZOLLES - Dépôt légal en Préfecture du Puy de Dôme
Siège Social : 30, Rue Voltaire 63800 Cournon d'Auvergne © APS 2002 - Droits réservés
Site internet : apsaumon.com

Editorial

UNE LUEUR D'ESPOIR

Une nouvelle année s'achève sur une note d'espoir quant à l'avenir de nos chers saumons. En effet, au-delà de quelques incidents de parcours que je relate dans ce numéro, avec 861 poissons, majoritairement des trois étés de mer, comptabilisés à la passe migratoire de Vichy, 2012 est la troisième meilleure année en terme de remontée depuis le début des comptages en 1997.

La période de fraie s'étant déroulée dans de bonnes conditions, on peut raisonnablement envisager une dépose d'œufs, sinon exceptionnelle, tout au moins excellente. Les retours des comptages, effectués par certains de nos membres ou sympathisants, dépasseraient largement les quatre cents nids occupés par des femelles sur l'ensemble de l'axe Allier et affluents. Les braconniers aussi n'étaient pas en reste et un cas, malheureusement bien typique de la mentalité de certains énergumènes auvergnats, nous a été rapporté. Le braconnage s'est déroulé sur une frayère dans le bief de Lempdes sur Alagnon en Haute-Loire. Seule preuve de cet acte inqualifiable, étaient les œufs retrouvés à terre à proximité du lieu du délit. Il est regrettable que pendant cette période sensible de la reproduction des saumons, la surveillance le long des rivières ne soit pas renforcée.

Un consensus semble enfin se faire jour autour de la restauration de ce grand migrateur de la part de tous les acteurs impliqués dans ce formidable enjeu qui traversera en son milieu le prochain Parc Naturel Régional des sources et gorges de l'Allier, symbole fort d'une région en pleine reconnaissance de ses valeurs patrimoniales. Le cas du nouveau projet sur Poutès est symptomatique de l'évolution de la prise en compte du milieu naturel et de la continuité écologique au centre des nouvelles propositions d'EDF, qui ne raisonne plus en terme de production énergétique maximale mais d'intégration dans le milieu naturel et d'efficacité dans la transparence de l'ouvrage, ce dont on les remercie. Le seul bémol à cette analyse idyllique, est le manque de réactivité, dans certaines circonstances, des responsables du bon fonctionnement des passes à poissons sur les ouvrages, et une communication bien souvent défailante entre les divers intervenants. Ceci ne m'empêchera pas de vous souhaiter à toutes et à tous, une...

"BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2013"

Le Président
Jean-Paul CUBIZOLLES

Le saumon un patrimoine, une valeur économique pour l'Auvergne

Dans ce numéro :*Editorial**Situation du saumon
en 2012**Silures:
À quoi joue t'on?**Passes à poissons**Les brèves***SITUATION DU SAUMON EN 2012****Amérique du Nord**

En 2012, globalement il y a eu moins de prises de saumons qu'en 2011 sur la plus part des rivières à saumons Nord-Américaines. Ceci a été accentué par une faible pluviométrie dans la plus part des zones territoriales où coulent ces rivières.

Exemples :

- En date du 14 Octobre un total de 206 grilses et 141 grands saumons avaient franchi la barrière de comptage de la Northwest Miramichi. (en 2011 : 842 grilses et 265 grands saumons).

Sur la Matapédia, en 2012, il y a eu 789 saumons de capturés contre 2107 en 2011.

Points positifs :

- Le démantèlement du barrage de GREAT WORKS qui ouvre l'accès à des centaines de kilomètres à tous les migrateurs du système PENOBSCOT aux USA dans l'état du Maine.

Dans l'Est des Etats-Unis, un barrage a été déconstruit sur la rivière ELWHA (USA-état de Washington). Les intéressés peuvent aller sur internet pour visualiser ce fait.

Lien internet ⇒ <http://www.bbc.co.uk/news/magazine-18401162>.



Le barrage de Great Works avant (Juin 2012) et après sa démolition (Septembre 2012)

Europe hors France

En général, dans toutes les rivières à saumons, nous constatons une baisse importante des remontées des poissons d'un an de mer ou madeleineaux. Ceci serait il un impact collatéral des fermes aquacoles ? (D'après une étude Ecossaise, 39 % des smolts seraient victimes des poux de mer qui pullulent dans les fermes de saumons situées à proximité des « routes » empruntées par les smolts).

Les petits saumons et truites de mer pourraient être plus exposés car ils migrent moins loin que les saumons de 2 et 3 ans de mer.

Exemples des captures par les pêcheurs en rivière :

Sur la Spey en Ecosse :

7500 saumons et grilses, les chiffres officiels seront publiés dans quelques semaines.

Sur la Wye au pays de Galles

1257 saumons de capturés en 2012 avec de nombreux gros saumons dont plusieurs supérieurs à 12 kg.

L'an passé, les captures représentaient 876 saumons, la moyenne 2007 à 2011 s'établit à 758 saumons.

En Norvège sur la GAULA :

- 4988 saumons ont été capturés en 2012 (poids moyen 7,5 kg).
- 4998 saumons ont été capturés en 2011 (poids moyen 6 kg).

Le nombre de saumons capturés à la ligne pesant entre 3 et 7 kg a diminué (2706 en 2011, 1309 en 2012).

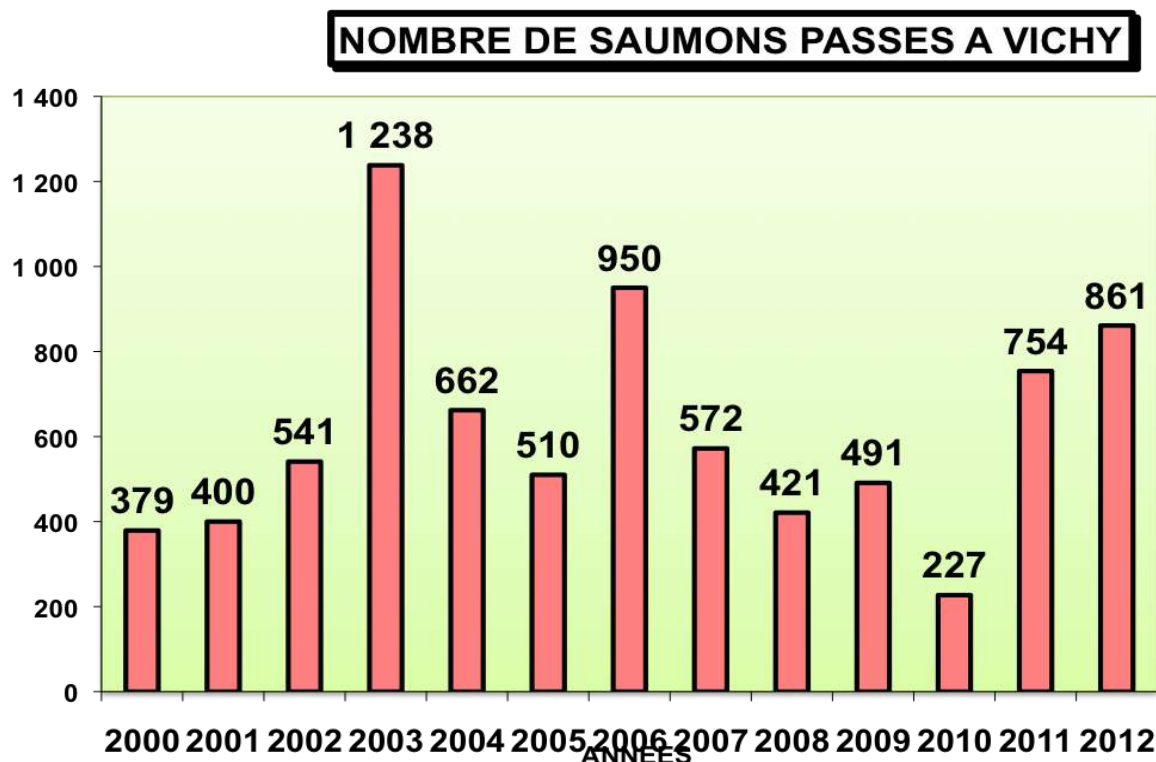
France :

Gave d'Oloron

Sur le gave d'Oloron à Masseys la nouvelle passe permet un comptage des passages. En 2012, à fin septembre, 994 saumons sont passés (1200 en 2011).

Dans cette rivière, toutes les classes d'âge de saumons sont présentes (un, deux et trois ans de mer). Une comparaison sur 10 ans dans le futur sera très pertinente. Une remarque, le nombre de truites de mer est très intéressant : 2463.

Allier



En 2012, 861 saumons ont été comptés à VICHY (**source LOGRAMI**). Ce chiffre, bien que bas par rapport à la capacité du système Allier – Dore – Alagnon - Châteauroux ne suit pas la tendance générale observée sur les autres grandes rivières à saumons Européennes. Ceci est dû, à mon point de vue, au fait que les saumons d'un an de mer sont quasi inexistantes sur l'Allier (3 % représente un maximum de la cohorte annuelle à Vichy, cette catégorie de saumons est représentée, très souvent, par moins de 10 unités).

L'hypothèse serait la suivante :

les saumons doivent aller chercher leur nourriture plus au large que naguère suite au déplacement des bancs de poissons tels que harengs, maquereaux, ... c'est une des conséquences du changement climatique. Ceci contribue à expliquer, en partie, la différence des tendances des montaisons lorsque l'on compare le Gave d'Oloron et l'Allier (1).

Enfin la montée automnale a été freinée cette année par les travaux effectués au barrage de Langeac. Sur ce site, les travaux étaient nécessaires mais ils auraient dû commencer au moins 15 jours avant c'est à dire le 1^{er} au lieu du 15 Septembre. De plus, un nombre de saumons (entre 10 et 20 ?) se sont blessés dans leur tentative de franchir l'obstacle. Enfin, tout ceci est derrière nous ou presque, espérons que tout cela nous serve à l'avenir.

Nous ne le répéterons jamais assez, les collectivités qui entreprennent des travaux sur La Loire et L'Allier doivent tenir compte de cette donnée : il y a des poissons migrateurs qui ont des exigences et des particularités spécifiques. Avec de la concertation et une ouverture d'esprit de la part de toutes ces parties (collectivités, administrations concernées, ONG) nous devrions éviter ces aléas.

Sur la Sioule, les conditions de montaison des saumons dépendent grandement du débit de la rivière ; ceci dû aux problèmes récurrents de franchissement des seuils de la zone aval, région de Saint-Pourçain. En dessous d'un débit de 40 m³/s, pratiquement aucun saumon ne franchit le moulin Brelant., **voir l'étude de LOGRAMI (2).**

Conditions de migration (période Novembre 2011 à Octobre 2012)

Etat des poissons à Vichy :

La très grande majorité des poissons étaient en très bon état sanitaire, absence de blessure pour la grande majorité ; à noter qu'il y a quelques années (voir SAUMON D'Auvergne Octobre 2007) j'avais demandé à John WEBB (chef biologiste de l'Atlantic Salmon Trust ou AST) son avis sur les blessures. D'après lui ces blessures pouvaient venir :

- du passage dans une passe à poissons ;
- d'un contact avec une turbine ;
- d'un passage sous une porte d'écluse.

En 2011, une grande majorité des saumons étaient blessés. (Nous soupçonnons l'état défectueux de la passe des Lorrains).



Site de frayères vers LANGEAC (novembre 2012) photo Louis Sauvadet

Paramètres climatiques importants.

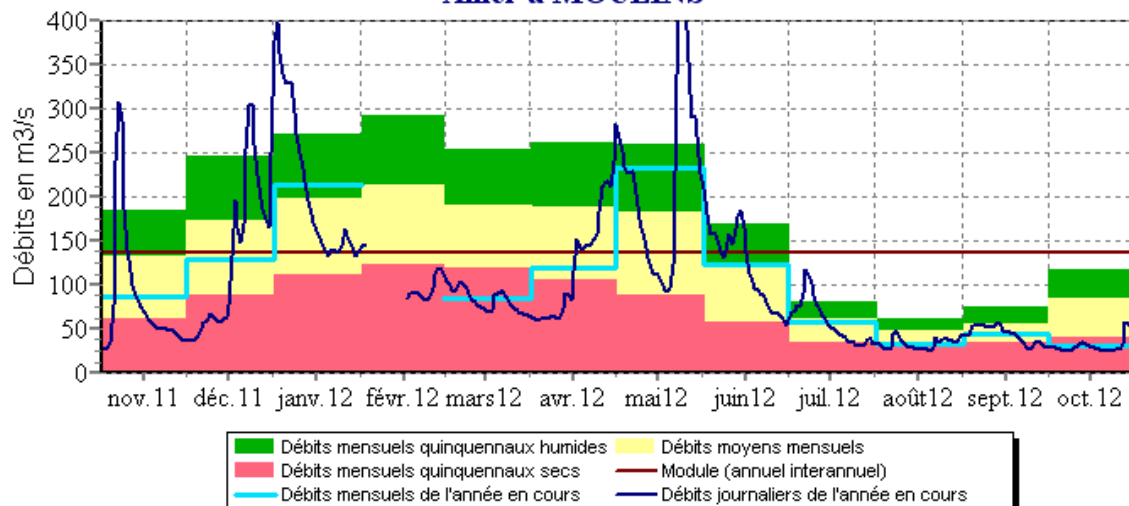
Nous avons eu un mois de Février 2012 très froid, la migration a dû être stoppée durant ce mois.

Débits (voir les graphiques ci dessous, **source DIREN Auvergne**) de la rivière :

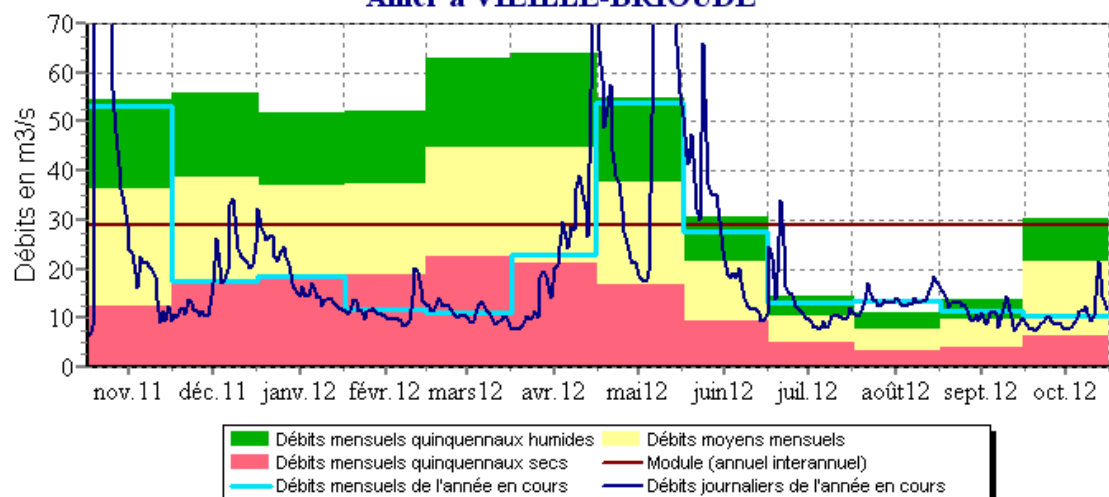
- **Bas Allier** : nous pouvons observer que les mois de décembre 2011, janvier et mai (en partie) 2012 ont été favorables à des montaisons des migrateurs à Moulins.
- **Haut Allier** : les périodes très favorables aux montaisons de saumons se sont situées entre début mai et mi Juillet 2012.

***Nous serons au Carrefour National Pêche et Loisirs
Des 18, 19 et 20 janvier 2013
À la Grande Halle d'Auvergne à 63800 COURNON***

Graphique des débits moyens journaliers et mensuels Allier à MOULINS



Graphique des débits moyens journaliers et mensuels Allier à VIEILLE-BRIOUDE



Une analyse des frayères sera détaillée dans le prochain Saumon d'Auvergne.

Louis SAUVADET

(1) = Je ne compare pas l'Allier avec les rivières de Bretagne ou de Normandie car l'âge des saumons de remontée est complètement différent.

(2) = communication au congrès des migrateurs à TOURS les 29 et 30 Octobre 2012, voir étude détaillée sur le site <http://www.migrateurs-loire.fr/?page=documents> ou de Logrami



SILURES : A QUOI JOUE T'ON ?

Une vidéo surfe sur Internet (voir le lien ci-dessous) Elle montre les silures dans la passe de GOLFLECH située sur la Garonne. Sur cette vidéo un silure ne fait qu'une bouchée d'une lamproie, d'une alose ou d'un saumon. Le saumon mesure 80 cm (communication personnelle à Tours)

Lien ⇒ <http://www.youtube.com/watch?v=muDDEsC32SY&feature=youtu.be>

Ci dessous : les étapes de la prédation d'un saumon, d'une longueur de 80 cm, par un silure.



Phase 1



Phase 2



Phase 3



Phase 4

Conditions initiales : lors de cet enregistrement l'entrée et la sortie de la passe étaient libres d'accès. Nous ignorons la température de l'eau, la saison concernée.

Les passes à poissons sont des zones dangereuses pour les migrateurs en présence des silures. En effet, compte tenu de l'espace, confinement latéral en particulier, il est très difficile à une alose, une anguille ou à un saumon d'échapper à ce prédateur.

Que penser à long terme des nouvelles espèces introduites par l'homme (exemple Sandres, Silures...) ?

Certaines personnes responsables de lot de pêche oublient les aspects de cette chaîne alimentaire séculaire entre l'Océan et l'eau douce.

Les nouvelles espèces introduites (sandres, silures...) couplées avec l'action de l'homme ont amoindri cette ressource alimentaire et mis certaines de ces espèces en danger. Les poissons migrateurs (anguilles, aloses, mulets, saumons...) sont à hautes valeurs patrimoniales et économiques.

Je ne comprends pas cette phobie de certains responsables halieutiques ou gestionnaires de plans d'eau d'introduire de nouvelles espèces piscicoles sans même se poser des questions sur leur impact à court et moyen termes sur la chaîne écologique du bassin concerné. Il y a un manque d'éducation et de maturité, ce qui est scandaleux de la part de ces responsables. Ils mériteraient d'être mis hors des cercles agissant sur le milieu halieutique.

De plus des groupes de pêcheurs dit « aux carnassiers » se regroupent en clubs pour des challenges tels que : prise du plus gros silure, nombre de poissons remis à l'eau Suite à cette vidéo, nous aimerions que des audits soient effectués sur tout le bassin Loire emprunté par les migrateurs afin de :

- connaître si des prélèvements importants sont effectués par les silures dans les passes à poissons et à leur proximité.
- évaluer le régime alimentaire des silures ; pour cela il serait nécessaire d'en capturer et de les « tuer » pour analyser leur contenu stomacal.

Il est très important de conduire ces audits afin de savoir réellement si le silure est un problème pour la chaîne écologique du bassin Loire et tout particulièrement sur les poissons migrateurs.

Si leur impact s'avère important, reste à trouver les solutions et à faire prendre en charge les coûts par ceux qui ont introduit ces poissons, une enquête suivie d'une action juridique d'envergure devrait être engagée.

Dans le cas contraire : les silures sont sans effet sur les migrateurs, un carton rouge devrait leur être décerné à titre « introduction d'espèce sans respect du principe de précaution ».

Louis SAUVADET

ENCORE ET TOUJOURS DES PROBLEMES DE PASSES A POISSONS

Après l'épineux problème, enfin réglé, de la passe migratoire du barrage de la Bageasse, celle-ci a finalement retrouvé toute son efficacité et assure aujourd'hui pleinement sa fonction (photo1) Lors d'une visite sur le site le 26 septembre, nous avons constaté le blocage de saumons dans la passe qui ne remplissait plus son rôle à cause de planches déplacées par des adolescents pour transformer les bassins en piscine (voir magazine précédent) Après intervention, tout rentrait dans l'ordre en fin de semaine suivante. Puissent les négligences et les incivilités constatées au cours de l'été dernier servir d'exemple afin que de tels faits répréhensibles ne se reproduisent pas dans l'avenir.

Dans le même temps, des travaux programmés début septembre sur le barrage de Langeac, avec l'autorisation de la DDT 43 et de l'ONEMA, à une période bien tardive à notre avis, prenaient un retard considérable et terriblement préjudiciable pour assurer la continuité de la migration automnale des saumons. Comme c'est régulièrement le cas à cette période de l'année, une légère augmentation du débit de la rivière avait déclenché la montée des poissons qui regagnaient leur zone de reproduction. Afin d'apporter quelques modifications à l'ouvrage et pour remettre en état la passe à poissons, l'entreprise avait érigé un batardeau à l'aide de granulats prélevés juste en amont du barrage pour permettre de renvoyer le cours de la rivière en rive gauche (voir photo 2) Dans le même temps, la micro-centrale ne pouvait turbiner la totalité du débit dérivé dans le bief, ce qui imposait l'ouverture d'une vanne au droit du barrage (photo 3)



Photo 1

La rive droite, sous barrage, se trouvant asséchée, les poissons ont tout naturellement été attirés vers la partie de la rivière offrant le plus gros débit. Arrivés sous la chute, les poissons qui tentaient de franchir l'obstacle, étaient irrémédiablement refoulés par la force du courant. Certains s'élançaient et allaient lamentablement se fracasser le nez contre la paroi en béton. Combien étaient ils à tenter de regagner l'amont ? 10, 20, 30 ?(suite)



Paide les actions en faveur du saumon atlantique Loire Allier

*P'adhère à **l'Association Protectrice du Saumon.***

NOM (en lettres CAPITALES): **Prénom :**

Adresse :

Code Postal : **Ville :** **Téléphone :**

Membre adhérent..... : 25 € ☐ **Membre sympathisant: 30 €** ☐

Membre bienfaiteur: 35 € ☐

Ci joint la somme de €

Par chèque bancaire ☐ **chèque postal** ☐ **autre** ☐

À l'ordre de l' **Association Protectrice du Saumon Loire Allier**

A M. Guy AUGRANDENIS, 3, rue des Grises - 63570 LA COMBELLE

la carte de membre me sera envoyé dès réception par retour de courrier



Photo 2

Difficile d'avancer un chiffre, tant il est délicat d'estimer une population de saumons toujours en mouvement qui tourne inexorablement dans l'espoir de trouver une issue. Il est incontestable qu'un nombre important de ceux-ci ont été blessés dans leur tentative de franchissement, d'autres auront peut-être renoncé et auront, j'ose l'espérer, procréé dans le secteur de Langeac. Triste spectacle qui nous a été offert et qui attirait de nombreux spectateurs.

Le bruit a aussi couru au sujet d'un acte de braconnage commis précisément sous le barrage, mais faute de preuves tangibles, il nous est impossible d'en confirmer la véracité.



Photo 3

Qui doit-on montrer du doigt dans cette regrettable affaire ? La DDT, l'ONEMA pour avoir autorisé le début des travaux à cette période ? La commune qui a débuté trop tardivement ? L'entrepreneur qui a sous-évalué la durée des travaux ? Un manque de fournitures qui n'en n'a pas permis la réalisation dans les délais prévus ? Comment la réalisation de travaux sensés améliorer la circulation des saumons a-t-elle pu aboutir à une telle situation de blocage ?

Décidément, il nous reste encore du travail pour sensibiliser certains élus au principe de libre circulation des poissons migrateurs. Un minimum de concertation avec les pêcheurs locaux aurait sans doute évité la programmation maladroite de travaux pendant cette période délicate.

Jean-Paul Cubizolles

LES BREVES LES BREVES LES BREVES LES BREVES

- Le mercredi 24 octobre, nous avons assisté au Puy, au colloque "Une réserve Biosphère UNESCO pour les sources de la Loire et de l'Allier" organisé par nos amis de SOS Loire-Vivante. Environ 180 personnes ont assisté à cette réunion avec une forte participation d'élus locaux.
- Louis Sauvadet et Jean-Louis Guillaumon, qui représentaient l'APS et l'AIDSA ont participé les 29 et 30 octobre, à Tours, au congrès sur les poissons migrateurs.
- Lors du forum de l'Eau Allier - Loire-Amont, à Lempdes (63) le 5 décembre, organisé par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : nous avons participé aux ateliers Quantité et Milieux Aquatiques animés par Christian Bouchardy, vice-président du Conseil Régional.
- Le 7 décembre, nous étions à Saugues pour un forum au sujet de la mise en place du futur Parc Naturel Régional des sources et gorges de l'Allier.
- Le 11 décembre, s'est tenue, en préfecture du Puy, la deuxième réunion du comité local de suivi relatif au barrage de Poutès : après deux ans d'études et de consultations diverses, les travaux devraient s'étaler de 2015 à 2017. Quelques modifications ont été apportées au projet initial, notamment au niveau des vannes d'évacuation en cas de débit de la rivière atteignant les 100 m³/s. Au-delà, le barrage sera complètement transparent, toutes vannes ouvertes, permettant le transit des sédiments et des matières en suspension.
- Sur proposition de Bertrand Pasciuto, Maire de Cournon d'Auvergne, le Conseil Général du Puy de Dôme nous a attribué une subvention de 500 € pour nos actions en faveur du saumon. Nous les remercions bien sincèrement.
- Entre le 15 et le 26 octobre, une douzaine de membres de l'association ont participé au marquage des smolts à la salmoniculture de Chanteuges.
- C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès accidentel de notre ami Jean-Louis Léchelon. A son épouse et ses enfants, le président et les membres du Conseil d'Administration présentent leurs plus sincères condoléances.

Migration 2012

Selon les chiffres communiqués par LOGRAMI, le Conservatoire National du Saumon Sauvage et la ville de Vichy, la population de saumons ayant franchi le barrage de Vichy est la suivante:

VICHY :

861 saumons ont franchi les passes du barrage au 5 décembre 2012

LANGEAC :

Il n'y a toujours pas de comptage au barrage de Langeac en 2012

POUTES :

59 saumons ont franchi le barrage de Poutès au 5 décembre 2012



Marquage des smolts